



Le Quotidien Jurassien, 28 octobre 2008

Les pompiers de Delémont auront leur commandant professionnel

Le Conseil de ville est aussi revenu sur les conséquences des votations. Un plan B est envisagé

La politique du oui était de mise au Conseil de ville delémontain, hier soir. Les cinq points ouvrant à discussion ont tous été acceptés à la quasi-unanimité par le législatif.

Ce malgré l'ambiance particulière qui a marqué l'arrivée des conseillers à cette séance. Devant la salle Saint-Georges, quelque 250 personnes s'étaient rassemblées pour protester contre le résultat des votations de dimanche (voir l'article ci-contre).

Commandant professionnel pour le service d'incendie

La création d'un poste de commandant professionnel à 100 % à la tête du Service d'incendie et de secours de Delémont a été acceptée par l'ensemble des partis politiques.

Une décision qui a été saluée par la vingtaine de pompiers présents dans la salle. «Nous sommes préoccupés par l'avenir du Centre de renfort, souligne le commandant Claude Ramseier. Nous sommes là pour montrer notre intérêt car nous souhaitons vraiment que ce poste soit accepté.»

Certains conseillers ont toutefois émis des réserves quant au financement de ce poste, soulignant surtout la trop faible participation de l'établissement cantonal d'assurance (ECA). «Je suis heureux de vous l'entendre dire: le plafond de l'ECA n'est pas justifié et nous lui demanderons de revoir sa dotation», commente le maire, Gilles Froidevaux.



Claude Ramseier quittera le commandement du Centre de renfort de Delémont le 1^{er} janvier. A ce poste, il sera remplacé par un professionnel.

Le plan de financement prévoit la répartition suivante: une participation de l'ECA Jura de 20 % ainsi que 20 % supplémentaires pour la fonction d'inspecteur du feu qui incombera aussi au futur commandant. A hauteur de 15%, les communes du district financent aussi une partie du poste. «Nous saluons cette décision, car ce n'est pas le cas en Ajoie, où Porrentruy assure seul le financement du poste de commandant», précise Gilles Froidevaux. Les 45 % restants, soit une somme annuelle de 55 000 fr., seront à la charge de la commune.

Une professionnalisation de poste qui devrait permettre au Service d'incendie d'être encore plus compétent et mieux organisé. Par l'ensemble des conseillers, le travail du commandant Ramseier et de ces hommes a été salué.

Crédits pour la carte des dangers et les digues

Accepté aussi le crédit de 168 000 fr. qui permettra de financer une série d'études. Avant les travaux définitifs pour la réalisation des travaux de la carte des dangers, prévus dans les secteurs centre gare et Morépoint – chantiers qui engagent un budget de 12 millions de francs – ces études sont nécessaires à l'évaluation des coûts. Cette demande de crédit sera financée par le Fonds des digues.

Acceptée encore, une demande de crédit de 140 000 fr. Une somme prévue pour la réalisation des mesures urgentes de lutte contre les risques d'inondation. Le crédit servira à compléter le financement de l'aménagement d'une arrière-digue définitive dans le secteur En Dozière. Une digue définitive et non provisoire suite à la décision cantonale d'installer un centre de formation des métiers du bois dans ce secteur. Pour ce projet, les travaux commenceront en début d'année prochaine.

Enfin, les conseillers ont validé un dépassement de crédit d'un peu plus de 41 000 fr. destiné à l'amélioration du système de drainage de deux des nouveaux terrains de sport des Prés-Roses et à l'entretien de leurs pelouses. A défaut des hockeys, les footballeurs seront contents. (pf)



A l'occasion de la séance du Conseil de ville, quelque 250 personnes se sont rassemblées devant la salle Saint-Georges. Hier soir, les manifestants voulaient marquer leur mécontentement suite au résultat des votations de dimanche. PHOTOS ROGER MEIER

Une haie d'honneur de mécontents accueille le Conseil à Saint-Georges

Ironie du sort, hier soir, la séance du Conseil de ville de Delémont se tenait à la salle Saint-Georges, les travaux rendant celle de l'Hôtel de ville inutilisable.

Suite au refus populaire d'augmenter la hausse de la quotité d'impôt pour le financement du toit de la patinoire, la transformation de Saint-Georges et salle de spectacle et la création du Centre de la culture et de la jeunesse, une haie d'honneur de mécontents accueillait les conseillers.

Ambiance bon enfant pour un message de protestation clair

Les représentants du monde de la culture, de la jeunesse et des sportifs – les juniors du hockey sur glace – étaient présents devant la salle Saint-Georges pour marquer leur désapprobation. Banderoles peintes de messages de sauvetage pour la patinoire, slogans répétés au passage des politiques, l'ambiance était bon enfant. «Nous sommes venus pour montrer notre mécontentement, explique

Tristan Stehly, porteur du projet pour le Centre de la culture et de la jeunesse. Au SAS, ça ne peut plus durer. Nous attendons maintenant de nouvelles propositions de la commune car celles faites par les radicaux ne nous convainquent pas.»

Aux politiques aussi de s'exprimer lors de leur passage au milieu des manifestants. «Nous sommes heureux que les groupes concernés soient présents, souligne le CS-POP, Didier Nicoulin. C'est leur manière à eux de dire que ce n'est pas fini.»

Principaux opposants à la hausse de la quotité, les radicaux n'ont pas été très bavards au sujet des manifestants. «Ces gens ont raisons, surtout les enfants. Leur patinoire, nous allons la couvrir», laisse entendre Françoise Doriot.

Pendant la séance, au maire Gilles Froidevaux de profiter d'une question orale pour revenir sur le sujet et donner quelques éclaircissements quant à la suite donnée. «Nous sommes sous le choc. Pour l'heure, nous n'avons pas de réponse concrète.» La problématique

sera discutée dès aujourd'hui en séance du Conseil communal.

«Faire ce que l'on peut avec ce que l'on a»

Pour Saint-Georges, on parle déjà d'un plan B. Un projet qui se chiffrera à un million de francs pour équiper la salle de gradins provisoires, d'une scène avec une ouverture de 10 mètres et de matériel technique. «Mais, il faudra trouver une place pour ce projet dans la planification financière 2009-2014. Pour le moment, nous n'avons aucune piste et ce million ne fera pas de Saint-Georges une vraie salle de spectacle», précise la conseillère de ville chargée de la culture et des sports, Patricia Cattin.

Face aux caisses vides, le conseiller Jean Parrat suggère de «faire ce que l'on peut avec ce que l'on a». Si la votation sur la hausse de la quotité d'impôt est close, la discussion sur la réalisation de ces trois projets n'est pas terminée. (pf)